

La Métropole installe son Haut conseil local pour le climat



L'installation du Haut conseil local pour le climat et la biodiversité s'est déroulée lundi 13 février. Une partie des membres était en visioconférence.

(Photo Ax. T.)

Dix-sept personnalités, experts et scientifiques, se sont réunies la semaine dernière pour l'installation du Haut conseil local pour le climat et la biodiversité. Une entité créée par délibération du conseil métropolitain.

« Les dix-sept membres vont amener leur expertise, chacun dans leur domaine, afin de nous aider à tenir notre objectif de réduction de 50 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 et de neutralité carbone en 2050, détaille Christian Estrosi, maire de Nice et président de la Métropole. En outre, cent personnes de notre territoire seront tirées au sort courant mars pour participer à ce que l'on conçoit comme une véritable convention citoyenne. »

Concrètement, ce Haut conseil local pourra émettre des avis mais sera aussi force de proposition. Il sera

composé de quatre groupes de travail : l'anticipation et la préparation aux événements climatiques extrêmes ; la gestion des ressources (forêts, énergie, alimentation) ; l'aménagement durable du territoire et la protection de la biodiversité ; la mobilisation et l'adhésion de la population et des acteurs locaux.

Inscription au budget 2024

Durant ces premières semaines, chaque groupe planchera sur ces sujets et une séance plénière sera organisée d'ici à l'été pour mettre les travaux en commun. En octobre, le rapport du Haut conseil local sera rendu public. Surtout, des mesures devraient être inscrites au budget 2024.

AXELLE TRUQUET
atruquet@nicematin.fr